



SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES
AIDES FINANCIERES

Ouagadougou, le

19 JAN 2022

N°2022 1103 MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur de porter à la connaissance **des diplômés de médecine des universités Joseph KI-ZERBO, Nazi BONI, Ouahigouya et Saint Thomas d'Acquin** que l'Etat burkinabè offre **dix (10) bourses de spécialisations médicales** au titre de l'année académique 2021-2022.

Les candidats à cette bourse peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte **INE (Identifiant National d'Etudiant)** avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission de son dossier de candidature.

1. Conditions d'éligibilité

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir obtenu le diplôme de doctorat d'exercice en médecine ou en chirurgie dentaire ;
- avoir une inscription en première année d'études de spécialisation médicale.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à télécharger sur la plateforme **CAMPUS FASO** ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie certifiée conforme de l'attestation du diplôme de doctorat ;
- une photocopie certifiée conforme de l'attestation d'inscription en première année de spécialisation médicale au titre de l'année académique 2021-2022 ;
- une photocopie certifiée conforme des relevés de notes de la 5^{ème} et 6^{ème} année.

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 21 janvier au 04 février 2022** au plus tard à **23h59 min** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB : Tout dossier incomplet est irrecevable.

P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Pr. SAWADOGO Mahamadou
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES